

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 45 (1967)

Heft: 1

Artikel: L'action sociale en matière d'occupation et de loisirs

Autor: Villa, J.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-721461>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

es darum geht, den lieben Alten in allem Ernst den Steigbügel zum Ewigen hin zu halten. Dass das letzte Wegstück dieses Lebens unter dem Lichte Gottes steht, hängt nicht von der Fülle unserer Andachten ab, sondern von Gottes Barmherzigkeit, der einem Menschen das Auge öffnet für jenes ewige Licht, das in Christus über dem Weg aller Menschen liegt.

c) Wir halten in unserem Hause am Freitagabend, im Anschluss an das Nachtessen, eine *Wochenandacht*: Gesang, zehn Minuten Auslegung und Anwendung eines Bibelwortes, Gesang und Gebet. Da der Schreibende als Vorsteher selbst im geistlichen Amt steht, fällt diese Aufgabe ihm zu. Sie gehört zu den schönsten und bewegendsten Aufgaben seines Dienstes. Es ist erstaunlich, wie stumpfe, verbitterte und skeptische Herzen dabei nach und nach aufgehen und wie die Stunde nach der Wochenandacht von besonderer Freude und Zuversicht durchweht ist.

Natürlich ist diese Andacht nicht der Platz für Sonderlehren; wird jedoch das schlichte Wort der Heiligen Schrift verkündigt, finden sich die Menschen aller Kirchen und Bekenntnisse in echter Gemeinschaft zusammen.

Willy Spornitz

Wie in der Dezembernummer 1966 unserer Zeitschrift bereits angekündigt, beginnen wir in dieser Ausgabe mit dem Abruck der Referate, welche an der sozial-medizinischen Tagung der Schweizerischen Gesellschaft für Gerontologie vom 22. Oktober 1966 gehalten wurden und das Thema «Beschäftigungsmöglichkeiten und Freizeitgestaltung der Betagten» betrafen. In dieser Nummer finden Sie den einleitenden Vortrag von Dr. J. L. Villa, Chefarzt des geriatrischen Spitals von Cery bei Lausanne; Frau E. Fassina, Zürich, gibt einen Ueberblick über schweizerische Lösungen und Frau A. Scherler, Lausanne, vermittelt ein Bild über einige im Ausland verwirklichte Einrichtungen.

Die Redaktion

L'action sociale en matière d'occupation et de loisirs

Le rôle de l'occupation et des loisirs de la personne âgée dans le maintien d'un état satisfaisant de santé physique et psychique, apparaît, à l'heure actuelle, comme particulièrement important et tous les auteurs qui se sont penchés sur ce problème, soulignent à la fois la nécessité d'études plus approfondies dans cette branche particulière de la gérontologie sociale et d'une organisation sociale qui soit en mesure de structurer d'une façon valable, une politique de l'occupation et des loisirs du vieillard. Le terme d'organisation n'est pas ici synonyme de dirigisme et il va sans dire qu'il n'est point question d'organiser les loisirs des personnes âgées, voire

même de l'humanité tout entière par des réglementations qui imposeraient à telle ou telle classe sociale ou à tel ou tel groupe d'âge, une obligation quelconque en ce qui concerne l'utilisation du temps libre. Organiser, dans la perspective des sociologues, équivaut essentiellement à modifier, à transformer certaines structures de la vie sociale et à créer ainsi les conditions les plus favorables pour que l'individu vieillissant puisse choisir de la façon qui convient le mieux à sa personnalité, le moyen le meilleur pour remplir le temps dont il dispose. Or, le temps disponible devient particulièrement important puisque la société actuelle a introduit, au nom du progrès et des conquêtes sociales, le principe de l'arrêt des activités professionnelles au seuil de la vieillesse.

Le problème de la mise à la retraite et de l'âge légal auquel cette retraite doit commencer, fait actuellement couler beaucoup d'encre. Il soulève d'immenses questions qui relèvent à la fois de la psychologie, de l'économie, de la sociologie et de la morale. Il s'agit en effet de tenir compte de plusieurs perspectives: celles des situations affectives créées par l'abandon du travail, par le sentiment d'inutilité qui s'en dégage, celles des ressources économiques plus ou moins sensiblement réduites par rapport à l'époque où on était professionnellement rentable, donc du revenu modeste avec lequel on s'engage dans une phase de l'existence qui nécessiterait paradoxalement davantage d'égards et davantage de soins, donc davantage de dépenses; celles encore du rôle que doit occuper au sein de la société humaine cette masse de personnes improductives, de la charge qu'elles représentent pour les autres, des possibilités qu'elles ont de vivre le plus longtemps possible indépendants. Il serait impossible de donner un aperçu complet de toute cette problématique et je me limiterai à ce qui me paraît être l'essentiel dans ce domaine.

Sur le plan psychologique tout d'abord, il est important de tenir compte de la cassure que se produit le plus souvent à la limite d'âge. Cette limite légale fait brutalement passer de la vie active totale à celle du repos obligatoire. «On nous a toujours appris, écrit le Dr Repond, que le travail est la vertu suprême.» Nous sommes conditionnés dès l'enfance par rapport au travail et si pendant toute sa vie d'adulte, tout s'est organisé intégralement en fonction des activités de travail, l'homme ne peut s'adapter à la retraite qu'avec des heurts et subir alors des stress plus ou moins néfastes à son équilibre physique ou mental. Le rôle traumatisant de la retraite varie selon les sexes, le métier exercé, le milieu

social, les mœurs et selon l'état de santé physique et psychique du travailleur.

La retraite apporte avec elle, outre des réactions psychiques variables, *de nouvelles conditions matérielles et financières* auxquelles l'individu devra s'adapter alors que ses capacités d'adaptation tendent justement à devenir moins souples. «L'homme mis à la retraite, écrit le sociologue Michel Philibert, subit en général une diminution sensible de ses revenus qui réduit ses possibilités d'action et son prestige. Ceci peut affecter profondément son rôle social, soit qu'il tombe à la charge de ses descendants ou de la communauté, soit seulement qu'il ne puisse plus aider ses enfants selon son désir. L'homme mis à la retraite perd, avec son travail, à la fois le cadre et le contenu de ses occupations habituelles, les intérêts qui, pour une part souvent considérable, nourrissaient son existence, les relations qui lui donnaient un sens.

Autrefois, dans la société traditionnelle, dans une économie rurale, *l'homme vieillissant réduisait progressivement son travail*. Il ne cessait pas de diriger ou de conseiller ou au moins d'observer le travail de ses proches. Même incapable de toute activité, il ne cessait d'avoir pour partenaires et pour témoins, au foyer, dans la rue, sur la place du village, ceux qui avaient été ses partenaires de travail. *Le retraité d'aujourd'hui est renvoyé à son foyer*; et comme souvent il n'en a plus, il est en fait renvoyé à sa solitude et à l'anonymat des masses urbaines. Son expérience, ses souvenirs ne sont plus la lumière qui éclaire la marche des plus jeunes; on ne sollicite plus, on n'écoute plus, on n'entend plus ses conseils. Dans une société où l'évolution technique a été extrêmement rapide au cours de ces dernières années, les connaissances des vieux sont périmées, démodées, inutiles: ils ne sont plus dans la course, ils ne sont plus à la page. Les yé-yé l'ont bien compris qui ont fait du disque «T'es pas dans le coup, papa» un des best-sellers de 1964. Ainsi, les vieux perdent-ils leur rôle d'éducateur, de guide et de sage qui leur fut longtemps dévolu. Et, déjà avant l'âge de la retraite, l'homme qui vieillit souffre dans notre société, d'une dévalorisation progressive que la retraite ne fait que précipiter. Il est difficile, passé 40 ans, de trouver un emploi nouveau à moins de se résigner à un plus bas niveau de responsabilités et de rétribution et il est difficile même parfois de conserver le travail qu'on avait. C'est vrai plus généralement dans la vie sociale et d'autant plus que d'autres causes encore viennent jouer dans le même sens. Il est un fait que la structure du monde civilisé dans

lequel nous vivons, en annonçant le repos aux vieillards les condamne en fait à un sentiment d'isolement et d'inutilité qui engendre la désadaptation et, partant, accélère le processus d'involution sénile. Il est vrai que les hobbies sont en général tolérés, voire même encouragés, mais l'expérience montre que le nombre de vieillards capables de s'y consacrer est relativement restreint et qu'il s'agit de l'apanage de classes ou d'individus particulièrement différenciés ou des personnes ayant fait preuve, dans la vie, d'un excellent équilibre.

Si les femmes poursuivent plus facilement leur activité ménagère, tant qu'elles en ont la possibilité, l'homme est par contre le plus souvent désœuvré et peu d'occasions lui sont offertes pour remédier à une telle situation. Il faut bien reconnaître que l'organisation de l'occupation des vieillards et encore plus de leurs loisirs, soulève de grandes difficultés, entre autres celle ayant trait à la non-collaboration des personnes âgées elles-mêmes qui se trouvent parfois plongées dans un état plus ou moins marqué d'apathie. C'est contre cet état de chose qu'il convient de réagir et d'étudier les remèdes appropriés. La parole est une fois de plus aux sociologues car, avant de résoudre un problème, il est nécessaire de le poser correctement. Un des ouvrages les plus importants parus au cours de ces dernières années, en Amérique sur la sociologie du loisir, est un travail collectif consacré aux relations du loisir et de la vieillesse. Les 19 auteurs de ce livre présenté par R. W. Klemmeir, non seulement apportent les premières informations qui ont été recueillies sur ce sujet par des méthodes scientifiques, mais en même temps renouvellent la réflexion théorique sur le loisir lui-même. On trouve, dans ce travail, des informations statistiques sur les dépenses et les activités du loisir des personnes âgées, des enquêtes statistiques sur la mise à la retraite aux Etats-Unis, sur l'emploi du temps des retraités et on s'interroge sur la valeur qu'il faut accorder au temps libre et sur la part du temps à réservé pour le loisir des personnes âgées. On peut se demander dans quelle mesure la majorité des retraités peut se livrer à des activités d'un genre tout à fait nouveau par rapport aux occupations de leur période active. Certains sociologues ont formulé l'hypothèse suivant laquelle le retraité qui doit renoncer à un gagne-pain ennuyeux ne désire pas le prolonger après la retraite et que, au contraire, celui qui quitte un métier passionnant, cherchera à le reprendre d'une manière ou d'une autre. Mais cette hypothèse n'a été que partiellement vérifiée. Certes, les activités de retraite des

membres du premier groupe se manifestent par une rupture complète avec leur métier antérieur, mais dans le second cas, si une partie des intéressés est restée fidèle à ses intérêts professionnels, une proportion presque égale les a négligés au profit d'autres activités qui sont elles-mêmes le prolongement des activités de loisirs antérieurs. Une enquête italienne portant sur la relation des activités d'un certain nombre de femmes retraitées avec leurs activités antérieures, aboutit à des conclusions voisines. Il apparaît que le type d'occupation subissant une réduction plus sensible est le plus souvent celui qui a été exercé comme travail normal (professionnel ou domestique).

Les activités exercées autrefois comme hobbies sont au contraire beaucoup moins affectées par le vieillissement. On peut donc conclure que les occupations entreprises après la retraite prolongent, dans une certaine mesure, les activités antérieures, mais que, parmi celles-ci, ce sont les activités de loisirs qui ont les relations les plus significatives avec les occupations de l'âge de la retraite (exemple: jardinage). Cette constatation donne une importance nouvelle aux loisirs de la population active. *Une des fonctions importantes du loisir de l'âge productif serait donc de préparer les activités de la dernière période du cycle de la vie.* C'est donc admettre que le loisir du IIIème âge peut être davantage qu'un substitut à la vie professionnelle. Il peut prendre la valeur d'une activité centrale. Les individus peuvent tirer les mêmes satisfactions du loisir que du travail. En conséquence, il est possible et souhaitable, au moment de la retraite, de rechercher des activités de loisirs qui procureront les satisfactions qu'on a obtenues par le travail. Il ne s'agit pas d'offrir toutes les possibilités de loisirs comme si l'âge n'entrant pas en ligne de compte, mais plutôt celles qui sont adaptées aux valeurs recherchées par les vieillards.

Cette substitution du loisir au travail à partir d'un certain âge, ne doit pas nécessairement faire écarter toute idée d'une vie professionnelle après la retraite. *Un travail partiel*, écrit Aline Ripert, répondant à certaines propriétés, peut être vécu par le vieillard *soit comme un loisir, soit comme un semi-loisir*. Certains travaux domestiques par exemple, se situent à mi-chemin entre le travail et le loisir, ils tiennent leur caractère à la fois de l'un et de l'autre. D'une part, ils relèvent de la nécessité et d'autre part, ils sont libérés de certaines contraintes horaires et correspondent à des activités d'une utilité souvent incontestable pour le foyer lui-

même. Certains postes de surveillance, dans des établissements publics de toutes sortes: magasins, jardins, etc., présentent également des caractères relevant à la fois du travail et du loisir.

J'ai rencontré aux Etats-Unis, poursuit Mlle Ripert, dans un supermarket, un ancien colonel de l'Armée de l'Air qui surveillait et contrôlait les allées et venues des consommateurs et qui était tellement enchanté de son sort, qu'il avait fait embaucher avec lui deux de ses anciens camarades de promotion. L'idée de semi-travail peut paraître à certains, déplaisante et inacceptable dans la mesure où elle peut évoquer une part d'incapacité et donc pourrait être considérée comme une mesure d'assistance sociale. Mais il ne faut pas négliger, à ce sujet, les modifications qu'entraîne l'âge dans la perception du temps. Les personnes âgées ont une perception ralentie du temps. Autrement dit, le temps passe plus vite pour un vieillard que pour un adulte et un demi-travail suffit à remplir avec succès l'emploi du temps, d'autant que la diminution des capacités physiques conduit à effectuer les tâches plus lentement.

Mais le maintien d'une activité professionnelle même à mi-temps pendant une durée maximum et au prorata des capacités ne peut pas résoudre à lui seul le problème de l'activité nécessaire aux gens âgés. *La vie du vieillard ne doit pas être remplie uniquement de travail, elle doit réservier des moments de détente et de divertissements chez soi ou chez des amis.* En ce qui concerne les activités du loisir proprement dit des personnes âgées, il est certain qu'il existe des loisirs qui répondent davantage que d'autres aux besoins des vieillards. Il serait utile de pouvoir faire l'inventaire du type de loisir préféré par chaque société au cours du IIIème âge. Est-ce que ces loisirs se confondent avec ceux des autres âges ou bien est-ce qu'ils s'en distinguent? On ne dispose, à ce sujet, que d'un nombre insuffisant d'informations. Jusqu'à présent, les études de marché et les sondages d'opinion ont plutôt été axés sur les activités de loisirs de la population active et plus récemment, de la population jeune. Les indications les plus précises dont nous disposons à ce sujet, proviennent d'une enquête effectuée en 1956 aux Etats-Unis portant sur un échantillon de 5000 individus environ, représentatifs de la totalité de la population des Etats-Unis. Les gens interrogés devaient répondre à la question suivante: «quelles activités de loisir avez-vous pratiqué hier?» Si l'on compare les réponses de sujets âgés de plus de 60 ans à la moyenne des réponses de la population totale, on

remarque que certaines activités (shopping, sports, audition de disques, cinéma) sont moins pratiquées par les personnes âgées tandis que d'autres le sont davantage surtout le jardinage.

Pour beaucoup de ces activités (TV, visites, lectures, réunions) les fréquences en ce qui concerne le IIIème âge coïncident avec celles que l'on trouve dans la population totale. Mais ces données sont encore insuffisantes pour pouvoir tirer des conclusions et il est souhaitable que des enquêtes semblables soient effectuées dans tous les pays. En Suisse notamment, peu a été fait jusqu'à présent dans ce domaine. Un travail récent de Dieter Hanhart, sociologue zurichois, relate une enquête très détaillée effectuée auprès des travailleurs de la ville de Zurich, au sujet de leurs loisirs. Mais on ne trouve, dans cet ouvrage, aucune référence aux loisirs des personnes âgées.

D'une façon générale, dans les loisirs du vieillard, la fonction de délassement, de repos, d'entretien de la santé, liée à l'exercice physique, devrait être particulièrement respectée. Veiller à la réalisation possible de cette fonction c'est poser le problème de l'habitat et des équipements collectifs. La spécialisation des aires habitables avec aménagement ad hoc en espaces verts, résout déjà pour une bonne part le problème quotidien de la promenade, source d'équilibre mental et physiologique et de distractions. Mais il serait vain de demander aux personnes âgées de s'adonner aux promenades si cette saine habitude n'était pas déjà inscrite auparavant dans leur mode de vie. Les adultes, aujourd'hui, se promènent de moins en moins. Ils effectuent souvent des exercices intenses, sous forme d'activité sportive, mais le culte est voué à la vitesse, on ne monte plus les pentes à skis, on les descend, on rentre à la maison en voiture et on atteint son appartement en ascenseur.

Dans le domaine des loisirs tendant au développement de l'esprit, l'étude des activités des personnes âgées est encore très incomplète surtout en Europe. Ces activités varient selon le milieu social et culturel de l'individu, suivant ses possibilités physiques, son sexe et suivant son mode de vie, seul dans sa famille ou en collectivité. Lorsque la chose est possible, la lecture, la fréquentation de conférences et de lieux de réunions, représentent un loisir valable. Depuis quelques années, la TV joue également un rôle important dans ce domaine. En ce qui concerne la participation des personnes âgées à la vie sociale, de nouvelles perspectives se sont ouvertes un peu partout au cours de ces dernières décennies. La

participation aux associations volontaires notamment attire beaucoup de vieillards et les spécialistes du loisir s'accordent à reconnaître l'importance de ce type d'activité pour une meilleure intégration sociale et culturelle de l'homme âgé. Les associations, les clubs, favorisent l'intégration du vieillard dans la collectivité locale et dans la société. Dans le but d'aider le vieillard à meubler ce temps laissé libre par la diminution des activités professionnelles ou ménagères, il serait donc nécessaire de le mettre davantage au courant des possibilités de loisirs collectifs qui lui sont offertes: bibliothèque, clubs, voyages, excursions et même colonies de vacances. Le rôle de l'action sociale est ici particulièrement important. C'est au travailleur social qu'incombe la tâche de maintenir les liens entre le vieillard et la collectivité: «si chaque cas, écrit le Dr Huet (cité par F. Couvert) (12), n'est pas un cas particulier, chacun d'eux veut par contre être considéré comme tel et c'est là qu'entre en jeu tout le talent de l'assistant social qui entretient le colloque ,singulier' avec le sujet âgé et ajuste les impératifs de ,l'humain' aux rigueurs aveugles de l'administration.» Il faut donc tenir compte, chez chaque individu, de ses antécédents sociaux, familiaux, intellectuels, manuels, religieux ou philosophiques, politiques et de ses aptitudes physiques, psychiques, pécuniaires, vestimentaires, techniques. Cette observation détaillée permet de ne pas laisser à l'empirisme l'organisation des loisirs. Nous avons déjà dit qu'il n'est *pas question d'instituer des loisirs dirigés* se limitant à un petit nombre d'occupations qui tendent à renforcer la rigidité du vieillard et qui donnent parfois à ces divertissements, un aspect humiliant d'un jeu pour enfants; *mais il s'agit de favoriser au maximum les loisirs «désirés»* et ceci peut se faire avant tout en informant suffisamment les personnes âgées des possibilités qui leur sont offertes. Ce choix individuel du loisir exercé au sein d'une collectivité est rendu par exemple possible par la création de *clubs* grâce auxquels les personnes âgées trouvent le moyen de rompre leur isolement et d'occuper leur temps. Ces clubs, ou foyers ou, comme on les appelle dans les pays anglo-saxons, «centres de jour», sont d'autant plus fréquentés que les personnes âgées ne s'y sentent pas sous tutelle et gardent une part de responsabilités dans leur fonctionnement. Plusieurs articles ont paru récemment, soit dans des magazines, soit dans des revues spécialisées au sujet de quelques réalisations américaines dans ce domaine. Particulièrement intéressante est l'expérience faite par des assistantes sociales de la ville de Bronx, aux Etats-Unis qui, il

y a 20 ans environ, ne pouvant plus faire leur travail en raison du flot constant de gens âgés qui venaient se plaindre chez elles à longueur de journée. A la fin, une des assistantes fit la remarque suivante: «Je crois que ces gens n'ont à se plaindre de rien, mais ils ne savent simplement pas où aller.» Ceci dit, elles meublèrent avec un piano et des tables à jeux, 3 pièces d'une mairie désaffectée. 5 ans après, ce club comptait 700 membres de 65 à 96 ans. Comparant le groupe des membres de ce club avec les personnes appartenant à un groupe d'âge et de niveau social économique analogue, Rusk constatait, en 1958, que les membres du club présentaient beaucoup moins d'hospitalisation pour troubles physiques et psychiques que le groupe témoin. Ces clubs pour personnes âgées appelés aux Etats-Unis «*Senior center*» se sont multipliés très rapidement sur toute la surface du territoire américain. Ces centres sont en principe fréquentés par des vieillards valides, mais la Croix-Rouge ou d'autres services bénévoles peuvent se charger d'y transporter régulièrement les invalides. Les malades peuvent recevoir des visites de leurs amis, leur téléphonent ou leur écrivent. En dehors des loisirs organisés que les vieillards trouvent en allant passer la journée à leur club, ils s'y créent des relations inter-humaines nécessaires à la sauvegarde de leur état mental. Sur le plan pratique, l'individu âgé peut y trouver un repas à prix modéré et spécialement adapté à son organisme. Un carnet de santé est même établi à l'entrée avec un bilan général de son état, des éventuels soins infirmiers ou médicaux qui pourraient lui être dispensés. Mais surtout, le vieillard reçoit des conseils qui lui permettent souvent de trouver une solution aux différents problèmes qui l'assailgent. De semblables «*centres de jour*» existent en Angleterre et quelques-uns à titre expérimental ont été créés plus récemment en France. A côté de ces réalisations sociales, d'autres expériences visant avant tout à créer des collectivités organisées de personnes âgées se poursuivent aux Etats-Unis. Ces expériences relèvent souvent de l'initiative privée. Un institut d'éducation renommé a ouvert, par exemple, des cours pour retraités ayant exercé des professions libérales et dont l'âge varie entre 55 et 80 ans. 400 personnes fréquentent ces cours grâce auxquels ils peuvent améliorer leur culture générale, apprendre des langues étrangères, étudier la musique ou la peinture. Le corps enseignant et le directeur de cette école, dans laquelle on donne également des leçons pour la pêche et de jardinage, sont des retraités.

15 Bien sûr, nous sommes ici en présence d'une mentalité différente

de la nôtre, d'un esprit anglo-saxon beaucoup plus entraîné que l'esprit latin à certains modes de vie collective. Typiquement américaine par exemple, est la situation à St-Petersbourg. St-Petersbourg, en Floride, est la capital des retraités. Outre son climat agréable et le coût modeste de la vie (tout ici coûte moins qu'ailleurs aux Etats-Unis), St-Petersbourg semble avoir été construite exprès pour satisfaire les exigences des personnes âgées. Abondance de parcs ombragés, multitude de bancs dans les jardins et le long des rues pour se reposer, si l'on veut, tous les 4 ou 5 pas. Les trottoirs sont aménagés de façon à rendre plus facile la promenade de ceux qui n'ont plus des mollets d'athlètes. A la disposition de ceux qui aiment la pêche, St-Petersbourg offre des endroits idylliques où les vieillards peuvent passer des heures tranquillement assis à l'ombre d'énormes chapeaux de paille, tenant dans une main la canne à pêche et dans l'autre un livre. Toutes ces attractions ont attiré sur place, au cours de ces dernières années, un nombre imposant de retraités provenant de tous les coins des Etats-Unis. Aujourd'hui, les personnes âgées de plus de 65 ans, ont atteint, à St-Petersbourg, le chiffre de 56 000 et représentent presque la moitié de la population globale. En général, ces retraités ont chacun leur petite maison. Ils se rendent visite mutuellement pour jouer au bridge et chaque propriétaire soigne sa pelouse, cultive des fleurs, tandis que les femmes font de la peinture sur céramique ou des promenades en voiture ou se rencontrent pour des interminables «thé de dames».

Que penser d'une telle solution? Personnellement je suis pour le moins ambivalent: car, les avantages qu'offre cette ville organisée pour les vieillards, sont neutralisés à mon avis par de sérieux inconvénients. En premier lieu, celui d'un isolement des personnes âgées par rapport aux autres classes d'âge qui risque de donner à de telles agglomérations l'aspect d'un camp de concentration dans lequel on a parqué les plus de 60 ans. Rien n'est plus triste, à mon avis, que ces cités de vieillesse préconisées par certains urbanistes et exilées à la périphérie des grandes villes, un peu comme on isole, dans un grand complexe hospitalier, les malades contagieux dans un pavillon excentrique. Je continue à préconiser pour ma part, la construction de maisons pour personnes âgées au centre des villes, là où existent les meilleures possibilités de contact direct avec les jeunes générations.

Mais le zèle des américains ne s'arrête pas qu'à St-Peterbourg. Sun City en Arizona, prétend faire mieux que sa rivale en Floride.

Dans cette ville, on n'est admis qu'à condition d'avoir au moins 50 ans. Tout y est soleil, bonne humeur, amusements et distractions assurés par 94 clubs divers. C'est une cité, disaient les journalistes qui l'ont visitée, faite de charmants bungalows perchés dans la verdure le long d'allées bordées de grands palmiers. Aux environs, plusieurs piscines et un grand golf bien vert. Penchons-nous un instant sur un couple de retraités décrit par les reporters comme le couple-type de Sun City. Tandis que sa femme Lotty travaillait sa ligne, M. Armstrong, 68 ans, ancien pharmacien, férus de peinture, partait avec son club peindre les cactus géants des grands canyons de la région. Après avoir été son partenaire au golf, il laissera sa femme à son bridge et passera la soirée au club de boules. Tous deux font partie d'autres clubs encore: céramique, mosaïque, photographie. Ils sont heureux de pouvoir, après une longue vie de travail, songer enfin à ne vivre plus que pour goûter en paix les fruits de leur labeur. Mais de quelle paix s'agit-il? Jugez plutôt le programme journalier de Mme Lotty Armstrong, aussi chargé que celui d'un premier ministre: «Ce matin, Lotty a commencé sa journée à 7.00 heures. D'abord, une heure de bicyclette avec le club. Ensuite, elle est allée au club de gymnastique, a sagement essayé de toucher le bout de son pied avec le bout de ses doigts, puis a terminé la leçon en chantant: „Plus nous serons ensemble, plus heureuses nous serons“. Tout de suite après, elle s'est rendue à la réunion en dégustant une bonne tasse de café, elle a écouté le discours du gouverneur. Dans l'après-midi, elle a rendez-vous avec son mari sur le terrain de golf et après avoir fait ses 18 trous, elle se rendra à la réunion du groupe „hula-hula“ où l'on prépare les costumes pour la prochaine soirée dansante. Le soir, on la verra jouer au bridge, au club des Cheveux d'argent. Lotty Armstrong est âgée de 67 ans. Et comme St-Petersbourg et comme Sun City, les petites villes pour retraités actifs — *Active Retirement-Cities* — poussent comme des champignons sous le soleil de Floride, d'Arizona ou de Californie (projection).» Loufoquerie? Exagération? Sans doute. Il ne reste pas moins qu'aux USA des activités de loisirs sont offertes aujourd'hui par 3000 clubs patronés par le Département des loisirs et de la Santé publique, ainsi que par les Organisations nationales volontaires des personnes âgées. Chez nous, pour le moment, tout est laissé à l'initiative privée et rien ne laisse supposer qu'un Département des loisirs soit en gestation au Palais fédéral. Cela ne veut pas dire, et la séance d'aujourd'hui en est la preuve la plus

éclatante, que nous ne soyons pas conscients, chez nous, de l'importance que revêt, pour le vieillard, l'organisation de son temps libre.

Je ne parlerai pas de réalisations en Suisse, tâche qui incombe surtout à Mme Fassina. Bien sûr, pour compléter dignement cet exposé introductif, il aurait fallu parler également du problème de l'occupation et des loisirs du vieillard invalide, qu'il s'agisse d'une invalidité physique ou psychique.

Ce thème sera traité cet après-midi en clôture de séance et je ne doute pas que les participants à cette «round-table-conference» apporteront une contribution intéressante sur les problèmes fort complexes de l'occupation et du loisir en milieu hospitalier et institutionnel.

Pour ma part, je peux anticiper en disant que, pour *les vieillards atteints de troubles psychiques*, la problématique du loisir me paraît être sensiblement différente de celle du reste de la population âgée. Les troubles mentaux du IIIème âge, qu'ils aillent dans le sens d'une détérioration plus ou moins marquée des fonctions intellectuelles ou d'une atteinte à prédominance dépressive, ou encore d'une évolution délirante, sont caractérisés par l'apathie, par l'angoisse ou l'agressivité et, toujours, par une diminution très nette des valeurs sociales.

Le loisir, conçu comme un choix librement consenti d'une activité destinée à remplir le temps libre, perd, ici, sa véritable signification. Dans un service de géronto-psychiatrie, sauf quelques rares exceptions, il n'est pas question de laisser aux malades l'initiative d'un choix dans ses loisirs. Sans une organisation active des jeux, des conversations, et des occupations de type ergothérapique, il serait impossible de viser à une réadaptation du malade mental âgé.

Dr J. L. Villa

Der Referent stellt unter verschiedenen Gesichtspunkten dar, wie notwendig es in der heutigen Zeit ist, den Betagten durch passende Beschäftigung und sinnvolle Freizeitgestaltung einen Lebensinhalt zu geben. Es darf sich dabei um keine gelenkte, den Betagten aufgezwungene Lebensgestaltung handeln. Vielmehr muss es unsere Aufgabe sein, die günstigsten Voraussetzungen für den Betagten zu schaffen, so dass derselbe selbst die Möglichkeit besitzt, das — entsprechend seinem Wesen — für ihn beste Mittel zur Gestaltung seiner Freizeit auszuwählen. Aus diesem Grunde ist es wünschenswert, dass in allen Ländern Erhebungen über die Lieblingsbeschäftigung der Betagten angestellt werden, denn es ist eben keinesfalls so, dass die Ausübung einer Arbeit allein das Leben des Betagten ausfüllen kann, sondern auch er muss sich entspannen und zerstreuen können.

Wie diese Freizeitgestaltung in einzelnen Ländern durchgeführt wird, zeigt anschliessend der Verfasser an Hand einiger Beispiele.